

Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire de CQFD du 15.10.24

Début : 17h15

Fin : 19h00

Présentation de l'ordre du jour

Election des scrutateurs

Etienne Jeanjean et Jean-Baptiste Thebault se présentent, et sont élus à l'unanimité.

Election commission pull

Présentation des différents rôles et des statuts.

Président.e:

Remi Sergi se présente. Il est en BA1 en maths. Il est plus grand que Alban. Il a eu un startdrop légendaire aujourd'hui. Il est créatif.

Il est déjà en train de bosser pour les designs et est motivé à ce qu'il y ait un pull.

Il retire sa candidature parce qu'il veut se concentrer sur la partie design.

Aalijah Tanken Tchoku se présente.

Elle hésite beaucoup, et les autres potentiels intéressés aussi. Ils se posent des questions sur la charge de travail.

Le point est reporté à la fin de l'AG pour leur permettre de réfléchir.

Modification des statuts

Plusieurs modifications statutaires sont proposées. Elles permettraient d'apporter un peu plus de cohérence dans les statuts.

Article 11.2 alinéa G. Plusieurs propositions possibles:

- [Option 1] Rajouter "Des modifications aux règlements internes d'une commission peuvent également être prises par le comité de direction, dans la mesure du possible en collaboration avec le comité de la commission. Ces modifications sont régies par l'Article 22"
- [Option 2] Changer en "Crée et/ou supprime une commission de l'association, et peut modifier ses règlements." (i.e. le comité peut aussi changer)
- [Option 3] "Crée et/ou supprime une commission de l'association." [ajouter un nouvel alinéa] "Peut modifier les règlements internes d'une commission de l'association." (similaire à Option 1)

Votes:

Pour option 1: 1 voix
Contre option 1 : 0 voix
Blanc option 1 : 11 voix

Pour option 2 : 10 voix
Contre option 2 : 0 voix
Blanc option 2 : 2 voix

Pour option 3 : 11 voix
Contre option 3 : 0 voix
Blanc option 3 : 1 voix

Pour status quo : 0 voix
→ Option 3 passe

Article 15 Une nouvelle possibilité:

- [Option 1] “Dans la mesure du possible, au moins 80% des membres du comité ainsi que tous les membres de la présidence, doivent être étudiant.e.s de la section mathématiques.” (i.e. pas 80% pile mais dans les pourcentages)
- [Option 2] “~~Au moins 80% (ou simplement la majorité) du comité de direction doit être composé d’étudiant.e.s en section mathématiques, dont l’intégralité de la présidence.~~” (i.e. pas de limite)
- [rajout 1] “sauf dans le cas d’un changement de section” (pour éviter les gens qui changent de section après 2 semaines) - pas en conflit avec les autres - ajout de Martin
- [rajout 2] “ayant été au minimum deux mois inscrit en section de mathématiques” - ajout de Martin - pas en conflit
- status quo (pas de reformulation)

Alice Foffa a quitté l’AG

Orso Renucci, Léo Timm, Ivan Pouly, Demyan Kulyk, Hippolyte Richard, Clémentine Tierno, Melissandre Blanchard, Luca Hassouna, Antonin Hoquet, Xavier Wall arrivent

Réexplication brève des modifications possibles pour les nouveaux arrivant.

Voter entre option 1, option 2 et status quo

Pour option 1: 15 voix
Pour option 2 : 1 voix
Pour status quo : 3 voix
Contre option 1: 0 voix
Blanc option 1 : 2
Blanc option 2 : 5

Contre option 2 : 1
Contre status quo : 0
Blanc status quo : 3
→ Option 1 passe

Pour ajout 1: 1 voix
Contre ajout 1: 14 voix
Blanc ajout 1: 6 voix
→ ajout 1 ne passe pas

Ezra (Estelle Baup) rentre dans la salle

Pour ajout 2: 0 voix
Contre ajout 2: 18voix
Blanc ajout 2: 4 voix
→ Ajout 2 ne passe pas

Jolan Bonny sort de la salle

Article 22 Une proposition de nouvel article, qui régirait les modifications en comité du règlement interne d'une commission:

1. Le comité de CQFD peut modifier (ou créer) le règlement interne d'une commission, dans la mesure du possible en concertation avec cette dernière. Les modifications sont votées par le comité de CQFD et sont décidées à 80% des voix.

Pour l'ajout : 20 voix
Contre l'ajout : 0 voix
Blanc : 1 voix

Article 19.3 Une proposition de modification est soumise au vote. Il s'agit d'un simple ajout avant l'alinéa pour permettre plus de cohérence avec d'autres articles qui permettent une décision au deux-tiers ou à 80% des voix. En effet, cela est explicité pour les décisions en AG mais pas pour les décisions en comité.

- Sauf mention explicite contraire, le comité de direction prend ses décisions à la majorité relative des membres présent.e.s. En cas d'égalité des voix, celle du/de la président.e est prépondérante.

Pour : 20 voix
Contre : 0 voix
Blanc : 1 voix

Election commission Weekend MA

Présentation des statuts généraux et des rôles obligatoires pour la création de la commission (président et trésorier).

Président.e

Personne ne se propose.

La commission n'est donc pas créée.

Election commission pulls

Président.e

Aaliyah Tanken Tchoku se présente. Elle est en BA1, prochaine déléguée, elle a déjà fait ça au collège.

Pour : 19 voix

Contre : 1 voix

Blanc : 1 voix

Trésorier.e

Mélisande Blanchard se présente. Elle est en BA1 redoublante

Pour : 20 voix

Contre : 0 voix

Blanc : 1 voix

Membres

Demyan Kulyk (BA3) supercoach

Clementina Tierno, BA3 coach

Léo Timm, BA5 coach

Pour Demyan : 20 pour, 0 contre, 1 blanc

Pour Clémentina : 20, 0 contre, 1 blanc

Pour Léo : 20 pour, 0 contre, 1 blanc

Les 3 font donc partie de la commission, bienvenue à elleux.

L'AG est levée. (19h)